



RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE
PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

ANNEE 2009

Faits marquants en 2009

L'année 2009 a vu :

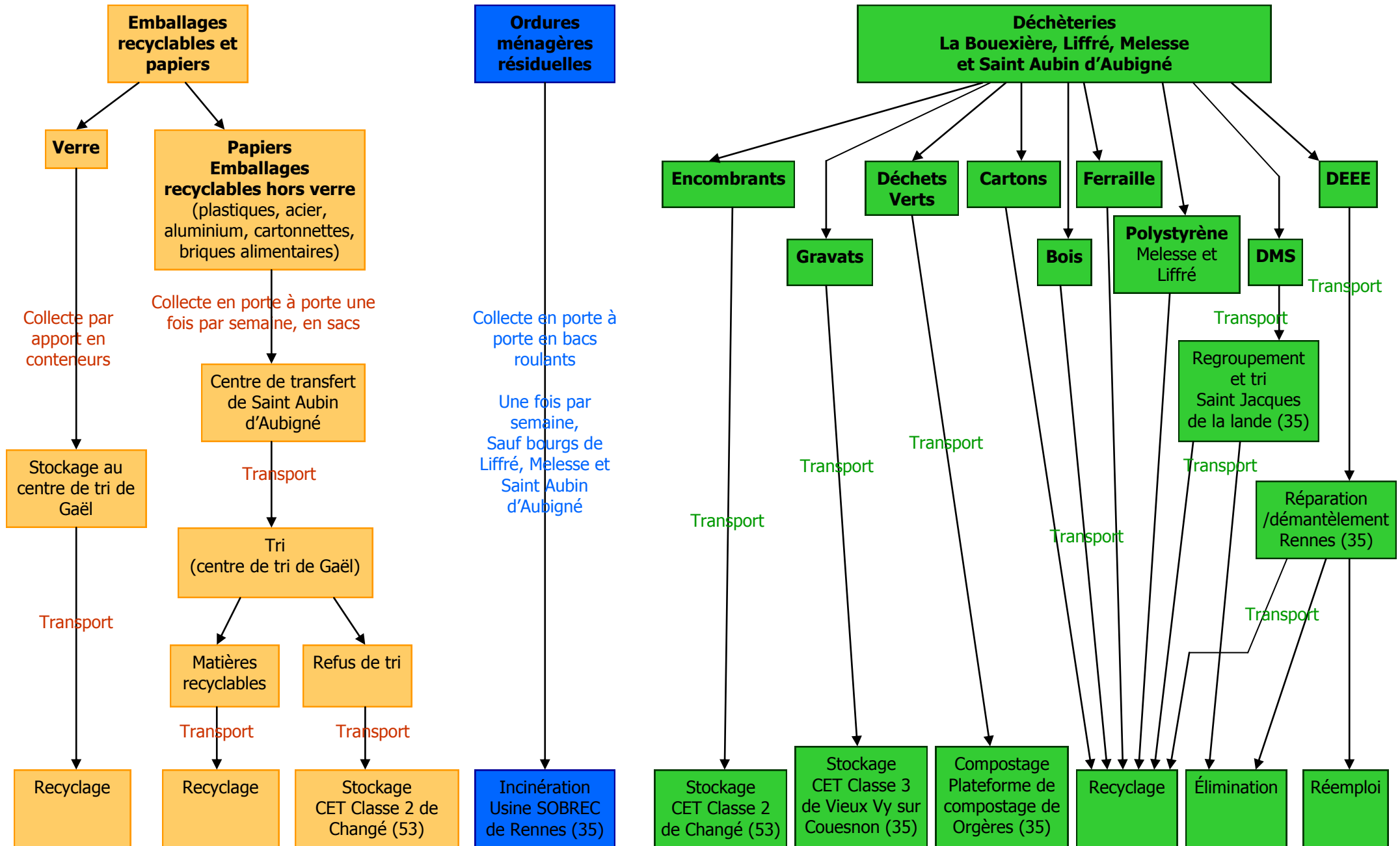
- L'acquisition, en mars 2009, du local 31 rue La Fontaine à Liffré, dans l'optique de le transformer au fin de devenir le siège du SICTOM (bureaux et locaux techniques)
- La fin des travaux des bâtiments de stockages des Déchets d'Équipement Electrique et Électroniques et des Déchets Ménagers Spéciaux sur les quatre déchèteries, ainsi que du bureau (équipé de sanitaires) sur la déchèterie de Saint Aubin d'Aubigné
- L'adhésion à l'association AMORCE
- La réalisation d'une étude d'optimisation de l'organisation de la gestion des déchets sur le SICTOM, dans le cadre des soutiens versés par Eco-Emballages
- Le lancement, en collaboration avec les communes, de la recherche de solutions aux points noirs rencontrés lors de la collecte en porte à porte des déchets
- Le recrutement, le 11 mai 2009, de Matthieu Le Gac au poste d'ambassadeur du tri / agent de maîtrise des déchèteries
- Décharge réhabilitée de Saint Aubin d'Aubigné : Envoi à la DRIRE des compléments d'information permettant de définir les modalités de suivi pour les années à venir.
- Centre de transfert :
 - ◆ Le dépôt du dossier de demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, pour le centre de transfert de déchets recyclables (hors verre) de Saint Aubin d'Aubigné
 - ◆ La réhabilitation des installations électriques
 - ◆ Le changement d'un rideau métallique
- La réalisation et la distribution à tous les usagers du SICTOM de la réglette « mémotri »

L'année 2009 a été marquée par la passation de différents marchés :

- Nouveau marché pour le traitement et/ou valorisation des ordures ménagères résiduelles.
- Nouveau marché de fourniture de bacs roulants équipés de puces électroniques.
- Convention de collecte et de valorisation des polystyrènes sur les déchèteries de Melesse et Liffré
- Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de transformation du local 21 rue La Fontaine en siège du SICTOM

Enfin, le SICTOM a signé en décembre 2009, un **programme de prévention des déchets avec l'ADEME**, dans lequel il **s'engage à faire baisser au minimum de 7% en 5 ans les quantités de déchets collectés** (ordures ménagères résiduelles, déchets recyclables et déchèteries).

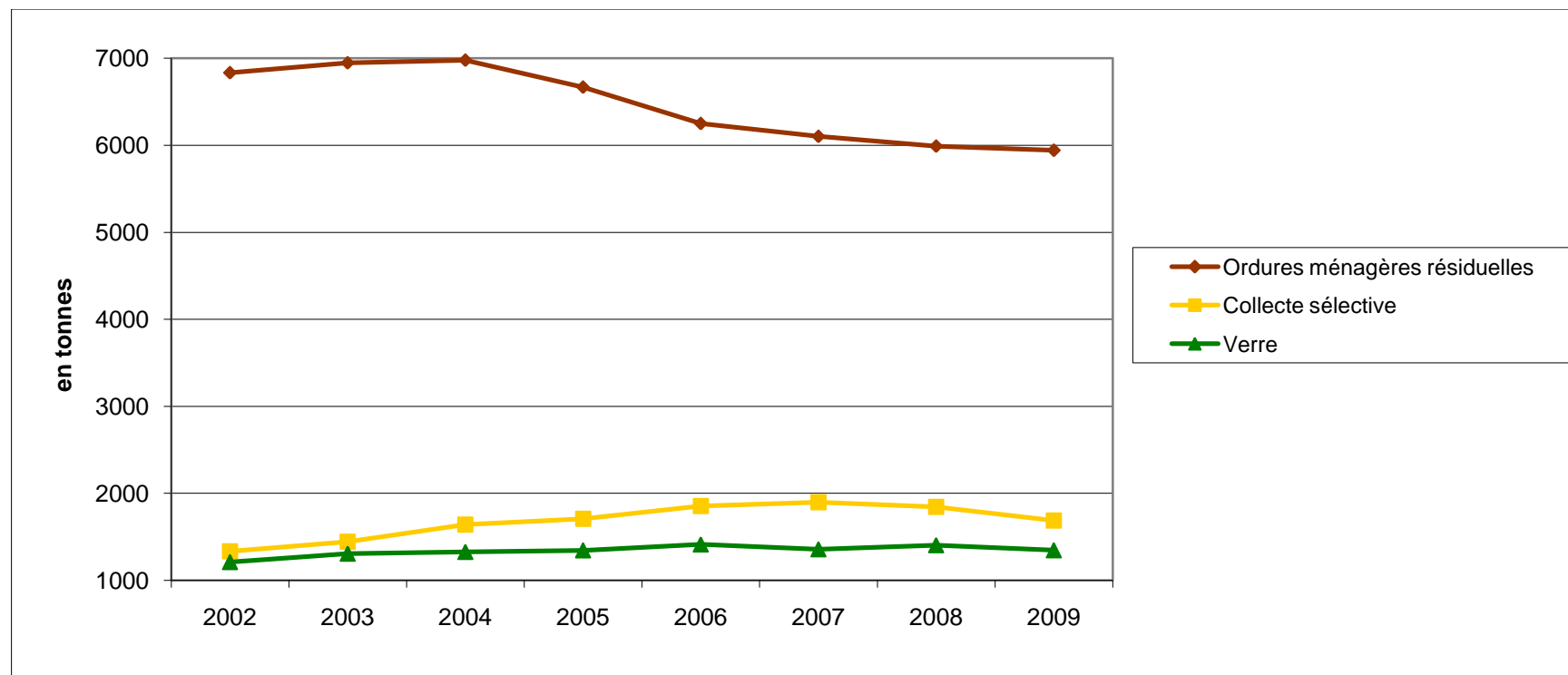
ORGANISATION 2009 DE LA COLLECTE DES DECHETS SUR LE SICTOM DES FORETS



Tonnages d'ordures ménagères, de collecte sélective et de verre collectés en 2009 et évolution

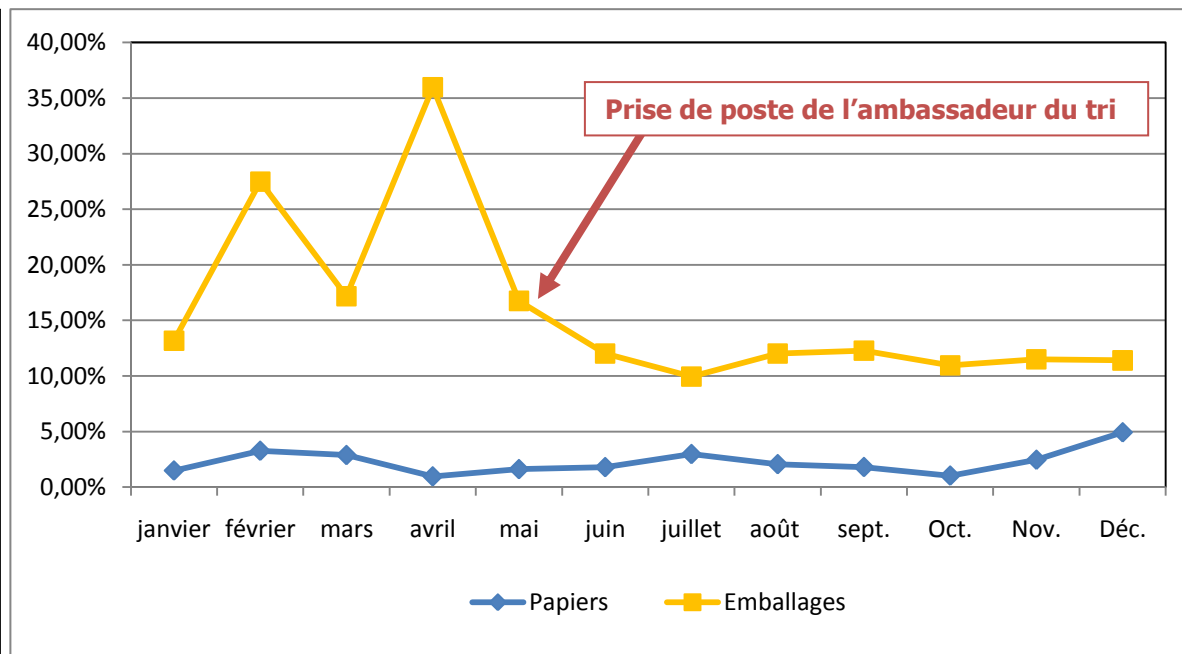
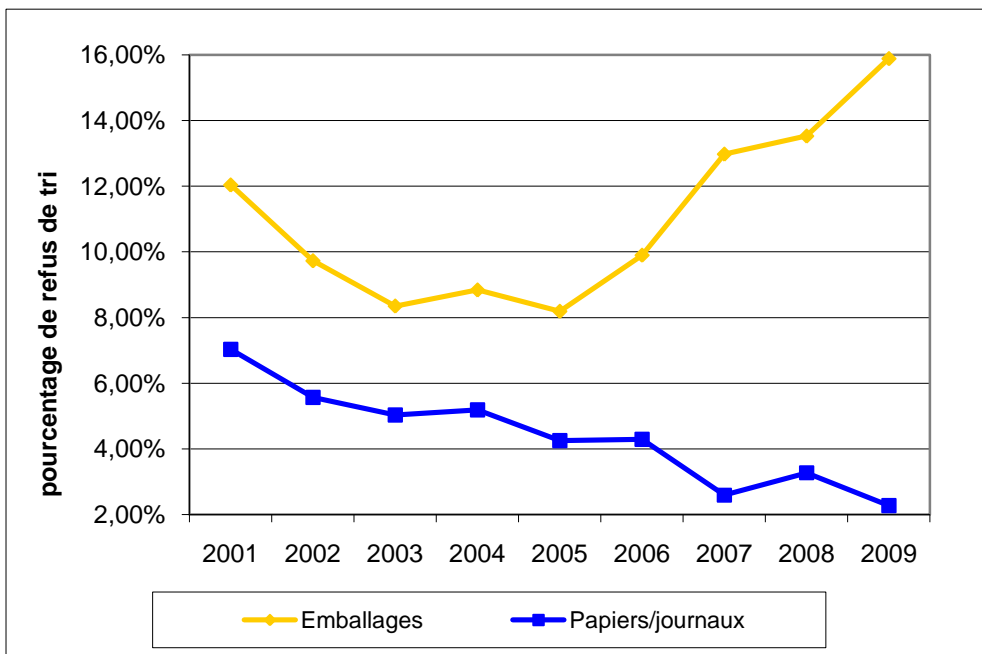
	Tonnage 2009	Tonnage 2008	Evolution
Ordures ménagères résiduelles	5 943	5 991	- 0,8%
Collecte sélective porte à porte	1 688	1 844	- 8,5%
<i>Emballages</i>	<i>669</i>	<i>728</i>	- 8,1%
<i>Journaux Magazines</i>	<i>1 019</i>	<i>1 116</i>	- 8,7%
Verre	1 346	1 404	- 4,1%

Diminution des tonnages d'ordures ménagères, de collecte sélective (hors verre) et de verre



Evolution des refus de tri

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Emballages	12,04%	9,73%	8,35%	8,84%	8,19%	9,90%	12,98%	13,53%	15,89%
Papiers/journaux	7,03%	5,57%	5,03%	5,19%	4,25%	4,29%	2,59%	3,27%	2,27%




Augmentation du taux de refus pour les emballages, due aux forts taux enregistrés sur les 5 premiers mois de l'année

Déchèteries

Tonnages collectés

Déchèteries	TOTAL Année 2009	Année 2008	Evolution en %
Ferrailles	453,10 <i>(13,77 Kg/hab)</i>	355,52 <i>(10,80 Kg/hab)</i>	+ 27,45%
Cartons	392,46 <i>(11,93 Kg/hab)</i>	356,12 <i>(10,82 Kg/hab)</i>	+ 10,20%
Gravats	2 276,32 <i>(69,17 Kg/hab)</i>	2 448,38 <i>(74,40 Kg/hab)</i>	- 7,03%
Encombrants	2 134,36 <i>(64,86 Kg/hab)</i>	2 247,94 <i>(68,31 Kg/hab)</i>	- 5,05%
BOIS	790,48 <i>(24,02 Kg/hab)</i>	761,32 <i>(23,13 Kg/hab)</i>	+ 3,83%
DMS	59,25 <i>(1,80 Kg/hab)</i>	50,152 <i>(1,52 Kg/hab)</i>	+ 18,14%
Batteries	3,37 <i>(0,10 Kg/hab)</i>	0 <i>(0 Kg/hab)</i>	+ 100%
Piles	3,77 <i>(0,11 Kg/hab)</i>	3,75 <i>(0,11 Kg/hab)</i>	+ 0,53%
Huile de vidange	21,15 <i>(0,64 Kg/hab)</i>	25,37 <i>(0,77 Kg/hab)</i>	- 16,63%
Textiles	10,664 <i>(0,32 Kg/hab)</i>	9,286 <i>(0,28 Kg/hab)</i>	+ 14,84%
DEEE	268,141 <i>(8,15 Kg/hab)</i>	230,422 <i>(7,00 Kg/hab)</i>	+ 16,37%
Total	6 413,07 <i>(194,87 Kg/hab)</i>	6 488,26 <i>(197,16 Kg/hab)</i>	- 1,16%
Végétaux	4 082,02 <i>(124,04Kg/hab)</i>	2 945,36 <i>(89,50Kg/hab)</i>	+ 38,59%

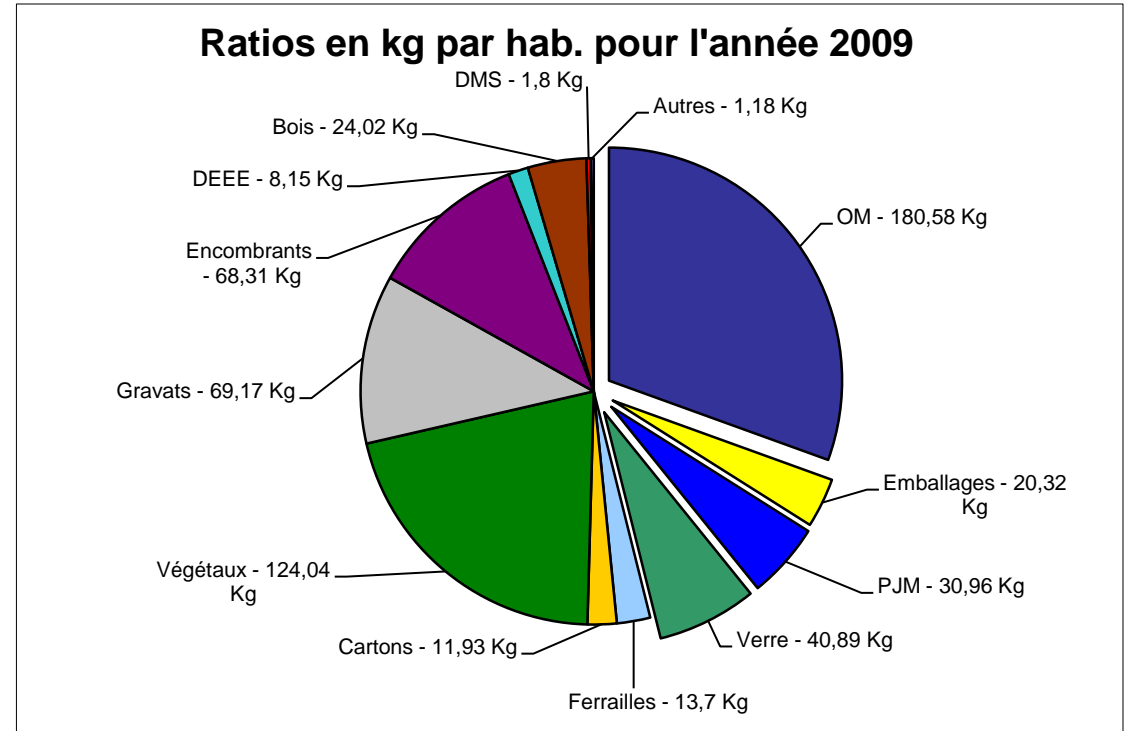
 **Baisse des cours de la ferraille → moins de vol**

 **Légères diminution des tonnages collectés (hors végétaux), notamment due à la baisse des quantités de gravats et d'encombrants collectés**

 **Forte augmentation des végétaux, probablement due aux variations de la météo entre 2008 et 2009**

BILAN 2009

		Tonnages 2009	Production 2009 En kg/hab/an (Base INSEE 2006)
Ordures ménagères résiduelles		5 943	180,58
Collecte sélective	Emballages (avant tri)	669	20,32
	Papiers (avant tri)	1 019	30,96
	Verre	1 346	40,89
	Total	3 034	92,17
Déchèteries	Tout venant	2 134	64,86
	Gravats	2 276	69,17
	Ferrailles	453	13,77
	Bois	790	24,02
	Cartons	392	11,93
	DEEE	268	8,15
	DMS	59	1,8
	Autres	39	1,18
	Total (hors végétaux)	6 411	194,88
	Végétaux	4 082	124,04
Total (avec végétaux)	10 493	318,85	
TOTAL	19 470	591,6	

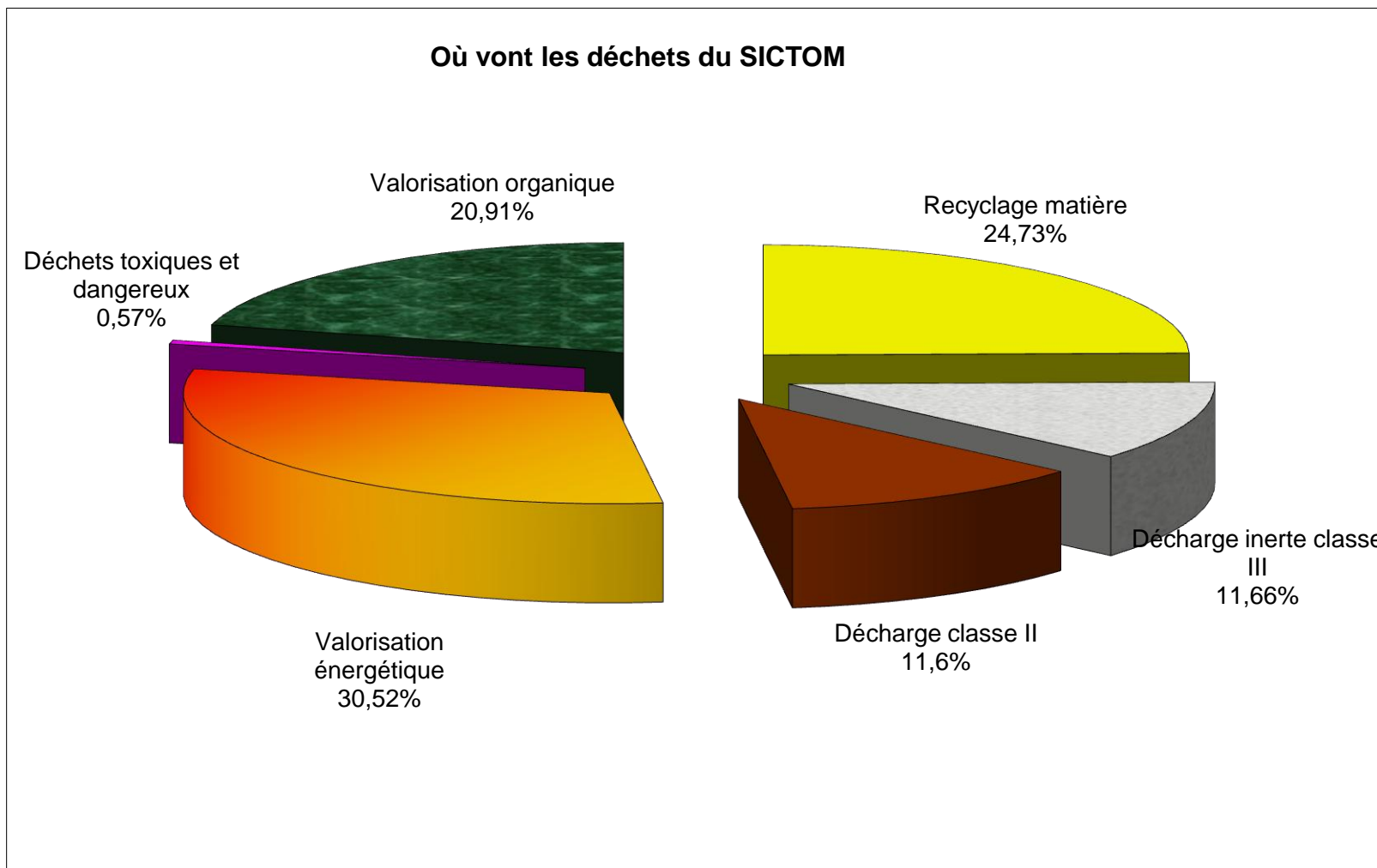


En 2009, par rapport à 2008, un habitant du SICTOM des Forêts a produit :

- 1,46 kg de moins d'ordures ménagères résiduelles (bacs « SICTOM ») ↓
- 4,74 kg de moins d'emballages et de papiers (avant tri) ↓
- 1,77 kg de moins de verre ↓
- 2,29 kg de moins de déchets de déchetteries (hors végétaux) ↓
- 34,54 kg de plus de végétaux en déchèteries ↑

Un peu plus de la moitié des déchets produits par les usagers du SICTOM a été apportée dans les déchèteries.

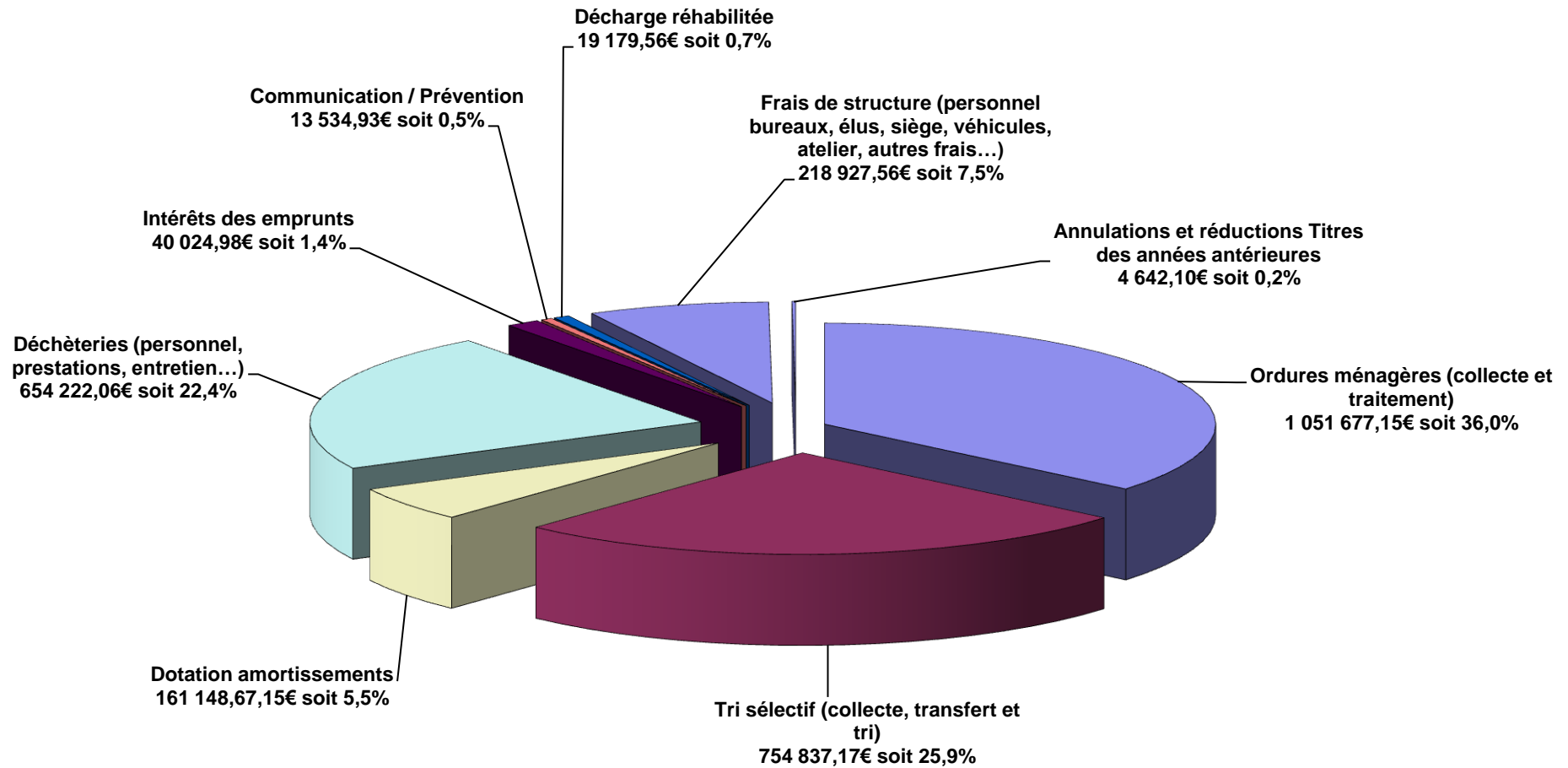
Destination des déchets du SICTOM en 2009



Environ 76 % des déchets sont valorisés : Energie, Matière ou Agronomique

BILAN FINANCIER 2009

Dépenses



Recettes

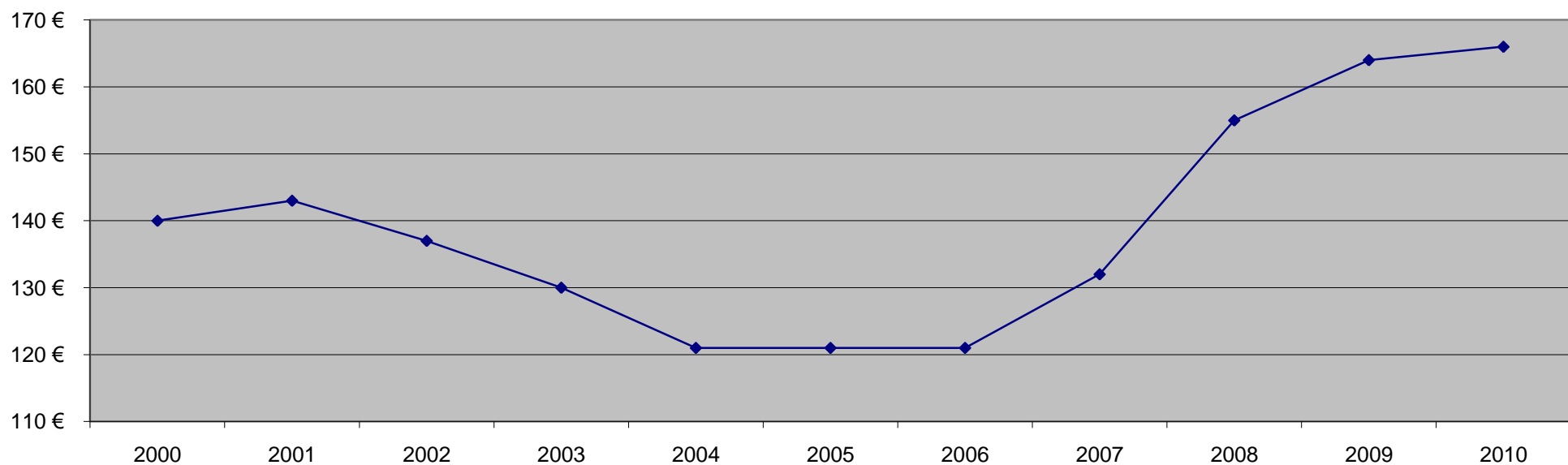
Nature du financement	Montant 2009	%	Montant 2008	%
Redevance particuliers	2 134 395,50 €	66,2	2 006 092,00 €	67,2
Redevance des artisans/commerçants	162 761,60 €	5	116 443,60 €	3,9
Redevance Etablissements recevant du public	79 302,71 €	2,5	78 569,66 €	2,6
Recettes	<i>640 043,90 €</i>		<i>681 408,91 €</i>	
- Eco-organismes et vente des matériaux	551 463,75 €		601 393,49 €	
- loyers	21 602,88 €		20 907,72 €	
- dépôts des artisans en déchèteries	15 046,00 €	19,8	9 330,00 €	22,8
- autres organismes (Chevaigné-St Sulpice-Tinténiac)	33 123,89 €		27 275,91 €	
- autres (assurances-composteurs-remb.personnel)	17 153,55 €		22 501,79 €	
- subventions	1 653,83 €			
Amortissements des subventions	48 442,05 €	1,5	46 035,52 €	1,6
Excédent Fonctionnement	163 892,58 €	5	54 997,99 €	1,9
TOTAL	3 228 838,34 €	100%	2 983 547,68 €	100%

Orientations du SICTOM pour 2010

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères 2009 pour les particuliers

Nombre de collecte hebdomadaire	Nbre de pers/foyer	Redevance 2010	Redevance 2009	Redevance 2008	Redevance 2007	Redevance 2004, 2005 et 2006
1	1	128 €	127 €	125 €	110 €	100 €
	2 et +	166 €	164 €	155 €	132 €	121 €
2	1	153 €	152 €	150 €	137 €	126 €
	2 et +	186 €	184 €	175 €	160 €	148 €
Saint Aubin d'Aubigné C1 à compter du 1 ^{er} avril 2010	1	134,25 €				
	2 et +	171 €				

**Evolution moyenne du prix de la redevance
depuis la mise en place de la collecte sélective en juillet 2000**



Projets 2010

- Collecte des ordures ménagères résiduelles : passage à une fréquence d'une fois la semaine sur toute la commune de Saint Aubin d'Aubigné à compter du 1^{er} avril 2010
- Passage à compter du 1^{er} avril 2010 de la collecte et du tri des déchets recyclables (hors verre) en monoflux (plus qu'un seul sac : le sac jaune)
- Programme local de prévention des déchets : élaboration du diagnostic prévu pour la première année
- Mise en place du compostage des déchets organiques dans des cantines scolaires (accueil d'un stagiaire pour suivre cette opération)
- Réfection de la signalétique en déchèteries (Melesse et Saint Aubin d'Aubigné)
- Déchèterie de La Bouëxière : travaux pour l'agrandissement de l'aire à végétaux, l'ajout d'un quai et l'assainissement du local gardien
- Déchèterie de Liffré : recherche d'un maître d'œuvre pour la refonte de la déchèterie
- Poursuite de la résolution, en partenariat avec les communes, des points noirs rencontrés lors des collectes en porte à porte
- Centrale photovoltaïque sur la décharge réhabilitée de Saint Aubin d'Aubigné : signature d'un accord tripartite entre la Commune, le SICTOM et l'aménageur (Quenea'ch)
- Passation de marchés :
 - Collecte des ordures ménagères résiduelles et des déchets recyclables – exploitation du centre de transfert des déchets recyclables de Saint Aubin d'Aubigné
 - Transfert et tri des déchets recyclables (hors verre)
 - Acquisition de conteneurs enterrés
 - Fourniture de sacs de tri
 - Fourniture de composteurs individuels
 - Collecte du polystyrène sur les 4 déchèteries
 - Caractérisations des déchets du SICTOM (dans le cadre du programme local de prévention)
 - Exploitation des installations de traitement des lixiviats de la décharge réhabilitée de Saint Aubin d'Aubigné
- Elaboration du site internet du SICTOM
- Acquisition de la malle rouletaboule pour les interventions dans les écoles...
- Station de traitement des lixiviats de la décharge réhabilitée de Saint Aubin d'Aubigné :
 - Changement du Magédis
 - Mise en conformité des installations électriques
 - Changement d'un compresseur
 - Evacuation des produits chimiques non utilisés
- Centre de transfert : réfection de l'enrobé
- Extension des consignes de tri des plastiques : dépôt de la candidature du SICTOM pour l'expérimentation menée au niveau national à compter de 2011.